

CONSOLIDER SON PROJET D'ENTREPRISE

Parcours Réussite

CRÉATION
ET REPRISE
D'ENTREPRISE

Créez votre entreprise en toute confiance,
étape par étape



OCCITANIE



PRÉSENTIEL

PUBLIC

- Créateur ou repreneur d'entreprise
- Dirigeant d'entreprise
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Personne à titre individuel

PRÉREQUIS

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise

DURÉE

Formation : 25 heures

- 3 jours (21 heures) en collectif
- 4 heures en individuel

**dont épreuve de certification :
35 minutes**

DATE ET HORAIRES

Retrouvez toutes les dates sur notre site web (QR code au verso)

LIEU

Retrouvez les informations d'accès, de transport et de restauration sur notre site web (QR code)

TARIF **990 €**

Formation éligible au CPF
Prise en charge possible selon votre statut

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sous 48 heures avant le 1^{er} jour de formation sous réserve :

- D'un entretien de positionnement
- Des effectifs minimum et maximum pouvant être accueillis

ACCESSIBILITÉ

Formation adaptée et accessible aux besoins des personnes en situation de handicap : conditions d'accueil, accès et coordonnées du référent handicap sur notre site web (QR code)

Objectifs

- **DÉFINIR** le statut juridique de son entreprise
- **ÉLABORER** un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage
- **DÉFINIR** un chiffre d'affaires prévisionnel
- **IDENTIFIER** le processus d'immatriculation de l'entreprise
- **PROCÉDER** aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

LES CMA OCCITANIE



FINANCEMENT

Étude de la prise en charge adaptée à votre demande de formation et à votre situation professionnelle



EXPERTISE

Conseiller-formateur expert du domaine, spécialiste de l'artisanat et du tissu économique local



ACCOMPAGNEMENT

Nos équipes proposent des parcours sur-mesure pour développer vos compétences et concrétiser vos projets



Programme

➤ FORMATION COLLECTIVE

● Définir et choisir le statut juridique de son entreprise

- La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle
- La connaissance des principaux statuts existants
- Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts

● Élaborer un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage (BFR)

- L'identification des besoins nécessaires à l'activité
- Les premiers frais au démarrage
- Les perspectives de chiffre d'affaires potentiel
- La faisabilité du projet

● Définir un chiffre d'affaires prévisionnel

- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement concurrentiel
- L'estimation des charges envisagées
- L'évaluation de la rentabilité

● Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation de l'entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

● Le pilotage de l'entreprise au quotidien avec des outils informatiques

- Élaborer son prévisionnel
- Suivre le développement de son CA avec le tableau de bord
- Les obligations comptables de suivi avec le livre de recettes et dépenses
- Devis/factures

➤ FORMATION INDIVIDUELLE

● Finalisation du dossier projet/Business plan

- Présenter mon produit
- Ma stratégie commerciale
- Mon étude de marché
- Présenter mon prévisionnel

➤ Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Groupe de 12 personnes en moyenne
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique

➤ Modalités d'évaluation

- **Acquis** : questionnaire réalisé en début et fin de formation
- **Cas pratique** tout au long de la formation
- **Épreuve de certification** : Cas pratique (35 minutes)

CMA FORMATION



Contact et inscription

Contactez la CMA de votre département :
artisanat-occitanie.fr/formations/



CMA Occitanie

59 T Chemin Verdale
31240 SAINT-JEAN
crma@crma-occitanie.fr